



"Hold-up" sur les bonnes terres.

Le jeudi 9 avril 2009, une des trop rares parcelles d'agriculture biologique (de l'orge) des Pyrénées Atlantiques a été détruite.

Cette parcelle de 2ha appartient à Guy Darrivière, un agriculteur engagé de longue date dans cette la filière bio.

Le remembrement lié à la construction de l'autoroute A65 en a fait une victime : sa parcelle a été réattribuée à un représentant du syndicat agricole majoritaire (FDSEA), et on lui a administré en compensation une terre non-bio !??

Pourtant déjà propriétaire d'un équivalent 240 ha (maïs et cochons), le bénéficiaire de la parcelle ne lui a pas laissé le temps de tenter un recours administratif : il a immédiatement épandu du désherbant sur l'orge qui s'y trouvait ! C'est un acte d'agression inacceptable !

Cette attribution aberrante pose la responsabilité de la commission du Conseil général qui l'a décidée, car elle est en totale opposition vis à vis de la demande exprimée par un public, sans cesse croissant, d'une production de produits agricoles de qualité biologique.

Nous, soussignés, réclamons la défense et l'extension des surfaces consacrées à l'agriculture biologique nécessaires au développement d'une filière alimentaire locale de qualité.

Nous demandons la restitution de ces terres à l'agriculteur bio concerné.

Nom	Prénom	Adresse	Signature